

LE BILLET DU CHEF DE SERVICE

Le sport vaudois sous la loupe

C'est une enquête de grande envergure que le Service de l'éducation physique et du sport a mené dans le sport vaudois avec l'appui de Statistique Vaud. Fin 2016, les 1'143 clubs recensés ont été sondés. 484 d'entre eux ont répondu, soit un taux de participation de 42%, et les résultats ont été rendus publics en décembre 2017. Ils sont riches en enseignements.

L'information probablement la plus importante concerne les infrastructures. La précédente enquête, qui date de 1996, n'en parlait quasiment pas. La moitié des clubs vaudois souhaitent avoir plus d'heures de mise à disposition d'infrastructures indispensables à la pratique de leur activité ! Un club sur cinq a refusé des nouveaux membres durant ces 5 dernières années ; dans la moitié des cas ce fut pour cause de manque d'infrastructures. Ce besoin est d'ailleurs celui qui est le plus souvent cité en première position par les clubs en tant que demande aux collectivités publiques. Voilà un sacré défi à l'heure où le sport est toujours plus associé à l'idée de prévention de la santé. C'est une des raisons qui ont incité le Conseil d'État à présenter au Grand Conseil un crédit-cadre pour subventionner les infrastructures sportives d'importance au minimum régionale (voir page 2). Simultanément, la Fondation « Fonds du sport vaudois » décidait aussi d'augmenter ses taux de subsides pour les infrastructures.

Cette enquête statistique montre également que si le nombre de clubs est en baisse par rapport à 1996, le nombre de membres est en augmentation (182'000). Nous avons donc moins de clubs, mais de plus grande taille. 41% des membres pratiquent la compétition (cette proportion monte à 85% dans les sports collectifs) et 31% des membres sont des femmes. La part des membres de 20 ans et moins et 60 ans et plus dépasse 60% ; elle a fortement progressé, au détriment des 20-60 ans.

Ces 1'143 clubs vaudois s'appuient sur 10'000 cadres sportifs (moniteurs, entraîneurs). Ils sont entourés par des comités composés à 87% de bénévoles, qui accomplissent plus d'un million d'heures de travail par année, soit l'équivalent de... 600 postes à plein temps ! Côté finances, si plus de 80% des clubs déclarent être dans une situation financière d'équilibre, l'addition des trois derniers exercices comptables aboutit à un déficit pour un tiers d'entre eux. Et le sponsoring ne représente que 11% des recettes, de telle sorte que 7 clubs sur 10 organisent des manifestations (tournois, lotos, repas de soutien) pour tenter d'équilibrer leurs finances.

Certes, cette enquête ne portait que sur le sport associatif organisé et de nombreux Vaudoises et Vaudois pratiquent du sport hors de toute structure. Mais elle contient une mine d'informations qui seront très utiles aux décideurs politiques, administratifs et sportifs. A eux de s'en saisir.

Nicolas Imhof
Service de l'éducation physique et du sport

LE SEPS EN 2017 C'EST ENTRE AUTRES :

La publication

- du document « Éducation physique et sportive – directives » qui recueille toutes les directives concernant l'évaluation de l'éducation physique et sportive dans la scolarité obligatoire
- d'un calendrier du fair-play en collaboration avec le dessinateur Nicolas Denis, alias Nic
- du numéro 53 de la revue « Espaces pédagogiques »
- de la 10^e lettre d'information annuelle aux clubs vaudois « VD-Sports Info »
- du Guide des mesures de sécurité 2017-2018 en éducation physique et sportive scolaire
- des résultats d'une enquête statistique menée auprès de tous les clubs vaudois, en collaboration avec Statistique Vaud.

La mise sur pied

- de la rencontre annuelle des associations sportives cantonales vaudoises
- de la remise des bourses du « Fonds du sport vaudois » aux 84 sportifs détenteurs de cartes Swiss Olympic or, argent, bronze et élite, en collaboration avec le « Fonds du sport vaudois »
- de la rencontre biennale des répondants sportifs des communes vaudoises de plus de 3'000 habitants
- de la 19^e édition de la cérémonie du Mérite sportif vaudois qui s'est déroulée à Nyon
- de 14 séances d'animation pédagogique en EPS
- de 12 conférences régionales de chefs de file de l'EPS
- de 2 séances d'information pour les nouvelles personnes enseignant l'EPS
- de 2 séances pour les nouvelles personnes enseignant la rythmique
- d'un séminaire de 2 jours pour les enseignants EPS des écoles de la transition
- d'une rencontre des coordinateurs sportifs des structures sport-études
- d'un workshop d'une journée sur le thème du développement durable pour les représentants des fédérations sportives internationales
- de 8 séminaires pour les employés des fédérations sportives internationales
- de la réunion annuelle des fédérations sportives internationales
- de collaborations entre le SEPS et les milieux scolaires du canton pour la conduite d'un projet commun incluant quelques fédérations sportives dans le cadre des Jeux Olympiques de la Jeunesse 2020.

L'organisation et la direction

- de 121 modules de formation J+S (dont 34 cours de formation de moniteurs, 2 cours de formation de coaches, 5 modules de perfectionnement de coaches, 44 modules de perfectionnement de moniteurs, 13 modules de formation continue 1 et 2, 2 modules de perfectionnement pour experts, 8 modules de prévention « Toxicomanie » et « Abus sexuels » et 13 cours J+S « Sport des enfants ») regroupant 3'396 participants
- de 14 séances de commissions de discipline sportive J+S.

La supervision

- de 7'521 activités pour 101'912 personnes sous l'égide de J+S, qui ont permis aux clubs vaudois d'obtenir 6'954'724 fr. de subsides fédéraux
- du suivi de l'exploitation de la Maison du sport vaudois à Leysin
- de l'EPS dans 117 établissements scolaires
- de la mise à jour du site de ressources pédagogiques en EPS
- de la mise en application du Plan d'études cadre fédéral en EPS dans les écoles professionnelles
- de la réalisation d'un programme d'établissement de l'EPS dans chaque établissement du degré secondaire I

(suite page 3)

EN RÉSUMÉ, LES POINTS FORTS DE L'ANNÉE 2017 !

Planification annuelle dans l'École de la transition et les écoles professionnelles

Avec l'application du nouveau Plan d'études cadre (PEC) dans les écoles professionnelles, les maîtres d'éducation physique et sportive de chaque établissement scolaire ont réalisé un Plan d'études spécifique à leur école. Ces documents ont été adressés en début d'année aux directions des écoles et au SEPS afin qu'ils soient reconnus en lien avec le PEC. Le but est d'avoir un document permettant un travail de l'éducation physique et sportive (EPS) dans cinq champs d'action (jeu, compétition, expression, défi et santé), dans quatre compétences (disciplinaires, personnelles, sociales et méthodologiques) et enfin dans trois exigences (aptitudes fondamentales, développement et créativité). Parallèlement à cette démarche, le SEPS s'est également penché sur les contenus des leçons d'EPS dans l'École de la transition. Le groupe de travail mis en place pour réaliser cette planification a dû tenir compte des particularités des classes qui la composent, des lieux d'enseignement dévolus à ces classes ainsi que des personnes qui enseignent cette discipline. Le document ainsi créé a été présenté de manière théorique et pratique lors d'un séminaire de deux jours organisé à la Maison du sport vaudois à Leysin en fin d'année.

Nouveaux programmes d'établissement

Tous les établissements secondaires et primaires et secondaires vaudois ont été sollicités pour créer, ou mettre à jour, un programme d'établissement pour l'enseignement de l'EPS en lien avec le Plan d'études romand et les évaluations cantonales. Outre la planification elle-même, il était demandé de créer 6 à 10 évaluations d'établissement par année, selon des critères relativement précis. Tous ces documents (un peu plus de 60) ont été examinés par les deux conseillers pédagogiques durant les premiers mois de l'année écoulée. Une validation finale du SEPS interviendra d'ici aux vacances de Pâques.

Infrastructures sportives

Principales installations achevées en 2017

- 1 salle omnisports 3 éléments (Avenches)
- 1 salle omnisports 3 éléments (Puidoux)
- 1 salle omnisports 3 éléments (St-Prex)
- 1 salle omnisports 2 éléments (Gilly)

Installations en chantier ou à venir en 2018 (entre autres)

- 1 salle omnisports 3 éléments (Moudon)
- 1 piscine, bassin de 25m + apprentissage (Nyon, Reposoir)
- 1 salle omnisports 3 éléments (Nyon, Reposoir)
- 1 salle omnisports 3 éléments (Yverdon-les-Bains, les Rives)
- 1 centre de football de la Tuilière (Lausanne)

En plus de ces dossiers, le SEPS a traité 215 demandes de permis de construire pendant l'année 2017, parmi lesquels 20 salles de sport (dont salles de gymnastique, polyvalentes, escalade, etc.), 10 terrains de sports extérieurs (football, tennis, etc.), 12 fitness et crossfit, 8 Plans d'affectation (PGA et/ou PPA), 135 places de jeux ainsi qu'une trentaine d'équipements divers.

Un nouveau site ressources en EPS !

En ligne depuis le 15 août 2006, le site internet de ressources pédagogiques en EPS du Service de l'éducation physique et du sport vient de faire peau neuve. Outre un visuel plus actuel, cette nouvelle mouture, en ligne depuis le 3 avril 2017, présente plusieurs centaines d'idées d'activités, faciles à trouver et notamment en lien avec les nouveaux moyens d'évaluation vaudois. Le SEPS espère que cette mise à jour incitera encore plus d'enseignantes et enseignants à venir puiser de nouvelles idées afin d'enrichir leurs leçons !

Coordinateurs sportifs sport-études Première réunion

En collaboration avec la Direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO), le SEPS a mis sur pied la première rencontre cantonale des coordinateurs scolaires et sportifs des structures sports-arts-études de notre canton. Avec neuf structures sportives ou artistiques dans notre canton, c'est un groupe de près de vingt personnes qui s'est réuni à Crissier, au collège du Marcholet, mercredi 8 novembre.

Le suivi des élèves au quotidien, une charte de comportement ou encore la procédure de sélection : la liste des sujets abordés est copieuse et certains sujets seront repris lors d'une prochaine séance. En effet, selon un avis largement partagé, cette rencontre est nécessaire et permet de fructueux échanges sur les pratiques instaurées aux quatre coins du canton.

Soutien financier aux infrastructures sportives Crédit-cadre de 22 millions de francs

Fin 2017, le Conseil d'État a présenté au Grand Conseil un projet de crédit-cadre portant sur les années 2018 et 2019 qui vise à soutenir les infrastructures sportives d'importance régionale. Les 18 projets retenus sont susceptibles de recevoir 5% d'aide à fonds perdus + 10% de prêt sans intérêt pendant 25 ans. Les objets coûtant plus de 20 millions de francs (piscine olympique de Malley, stade de football de la Tuilière, etc.) n'entrent pas dans ce crédit-cadre et devront faire l'objet de projets de décret distincts.

Sont reconnues d'importance régionale les piscines couvertes de 25 mètres, les patinoires ouvertes ou fermées, les salles de sport triples avec gradins ainsi que des infrastructures particulières dont le besoin régional ou national est avéré par le SEPS.

Ce crédit-cadre de plus de 22 millions de francs est la réponse apportée par le Conseil d'État à l'étude statistique menée par le SEPS et Statistique Vaud qui montre notamment que près d'un club sportif sur deux souhaite pouvoir disposer de plus d'heures de mise à disposition d'infrastructures.

Le Grand Conseil se prononcera sur cet objet durant le premier semestre 2018. L'instauration d'un nouveau crédit-cadre dès 2020 sera décidée en 2019.

(suite de la page 1)

- de la mise en application du programme « assurance qualité » qui consiste à effectuer des visites (44) dans les clubs pour évaluer les entraînements donnés aux participants
- du suivi du projet « Entreprise formatrice favorable au sport de performance »
- du suivi du projet « Sport Santé » en collaboration avec le service de la santé publique (SSP)
- de 698 camps sportifs scolaires concernant 28'618 élèves
- du sport scolaire facultatif pour près de 20'000 élèves
- de 9 compétitions scolaires cantonales
- du suivi de l'aspect sportif des 7 structures sport-études (nouveau en 2017 : trampoline et basketball).

Sur le plan de l'organisation interne

- le maintien du label « Entreprise formatrice favorable au sport de performance » délivré au SEPS par Swiss Olympic
- l'engagement de M. Philippe Rupp en qualité de délégué au sport associatif, suite au départ à la retraite de M. Marcel Parietti.

Mérite sportif vaudois 2017

Pour la deuxième fois en cinq ans, la remise du Mérite sportif vaudois a eu lieu à Nyon, au théâtre de Marens, le jeudi 7 décembre 2017. Une partie de la cérémonie a été diffusée en direct sur La Télé, ceci pour la 4^e année consécutive. Les téléspectateurs ont pu assister à l'attribution des trophées aux lauréats des différentes catégories en même temps que près de 400 spectateurs sur place à Nyon.

Ont été récompensés lors de cette nouvelle édition : Rachel Moret (sportive – tennis de table), Gaël Suter (sportif – cyclisme), Jarod Biya (espoir – athlétisme), Linda Vialatte (dirigeante – présidente du FC Yverdon Féminin), le Nyon Rugby Club (équipe) et le Badminton Club Yverdon (club). Deux mérites spéciaux, celui du supporter et celui honorifique pour l'organisation de la plupart des éditions du Mérite sportif vaudois, ont été remis respectivement à Emmanuel Masméjan et Marcel Parietti.

A noter aussi que 45 champions suisses ont été mis à l'honneur et ont reçu un cadeau des mains de M. le Conseiller d'État Philippe Leuba, pour l'obtention d'un titre national « Élite » durant la période du 1^{er} septembre 2016 au 31 août 2017.

Projet « Sport-Santé »

Près de 40 projets soutenus

Depuis le mois d'octobre 2016, le SEPS et le SSP (Service de la santé publique) ont développé conjointement un projet de promotion de la santé par l'activité physique et le sport appelé « Sport-Santé ». Après un peu plus d'une année d'existence, les résultats des trois mesures de ce projet pilote qui se poursuivra jusqu'en décembre 2018 sont réjouissants :

- 7 clubs de sports collectifs ont bénéficié d'un soutien financier pour la création d'activités non compétitives ;
- 9 communes ont reçu une aide pour la mise sur pied de projets d'ouverture de salles de sport avec des activités encadrées ;
- 21 projets de construction ou de rénovation de places de sport en plein air ont obtenu une aide financière.

En 2017, une quatrième mesure est venue compléter le dispositif. Elle vise à soutenir financièrement la mise sur pied d'activités sportives pour les personnes en situation de handicap.

Les modalités d'octroi peuvent être consultées à l'adresse : www.vd.ch/projets-sport-sante

Sportifs, communes, associations Récompenser et informer

- Le 4 mai, au Théâtre Barnabé à Servion, a eu lieu la 6^e cérémonie de remise des Bourses du Fonds du sport vaudois. A cette occasion, 84 sportives et sportifs vaudois en sport individuel ont reçu de la fondation une bourse annuelle, pour un montant total de 367'000 francs. Les athlètes étaient tous en possession d'une carte Swiss Olympic élite (bourse de 3'000 fr.), bronze (6'000 fr.), argent (8'000 fr.) ou or (10'000 fr.).
- Les 40 associations cantonales sportives se sont réunies le 2 novembre pour leur séance annuelle à la salle de l'Œuf au siège de la Police Cantonale de la Blécherette. Cette réunion a permis de diffuser un certain nombre d'informations sur le cadre administratif, financier et politique qui régit le sport associatif vaudois, les associations étant chargées de les relayer ensuite à leurs clubs affiliés.
- Pour finir, le 14 novembre, les répondants en sport des communes de plus de 3'000 habitants ont été invités à la réunion qui leur est dévolue. 55 personnes représentant 36 communes ont reçu des informations sur les sujets suivants :
 - Les possibilités de subventions dans le cadre du projet « Sport-santé » ;
 - Le label « Communes en santé » ;
 - Le programme « La Suisse bouge », avec le témoignage de la commune de Bex ;
 - L'établissement d'un plan directeur communal du sport avec l'exemple d'Yverdon-les-Bains ;
 - Le conseil et le soutien que le SEPS peut apporter pour les infrastructures, le matériel de sport scolaire et le sport scolaire facultatif ;
 - Le soutien financier apporté aux communes par le Fonds du sport vaudois ;
 - La possibilité d'organiser des camps sportifs scolaires à la Maison du sport vaudois à Leysin.

Maison du sport vaudois : premier bilan

Ouverte le 1^{er} juin 2016 à Leysin, la Maison du sport vaudois (MSVd) a fêté sa première année civile d'existence, permettant ainsi de tirer un premier bilan réjouissant. Plusieurs changements au niveau organisationnel ont été opérés et le groupe de suivi travaille main dans la main avec les différents partenaires afin d'améliorer encore l'accueil, même si les enquêtes de satisfaction sont globalement très positives.

Lors des sept premiers mois d'exploitation (2016), la MSVd avait comptabilisé 2'733 nuitées. Après ce début modeste et compréhensible, l'année 2017 démontre l'excellent potentiel de ce lieu d'accueil quatre saisons, multisport et destiné à un public varié. En effet, ce ne sont pas moins de 7'533 nuitées qui ont été proposées lors de cours J+S (41.6%), de camps sportifs de clubs (32.8%) et de camps scolaires (25.6%). C'est d'autant plus réjouissant que les réservations confirmées au moment de la publication du présent rapport sont déjà supérieures à ce nombre pour l'année 2018.

A l'origine de la construction de cette Maison financée par la Fondation « Fonds du sport vaudois », partenaire dans le suivi de son exploitation et principal client, le Service de l'éducation physique et du sport se réjouit de cet envol réussi.

Renseignements et réservations : www.msvd.ch

Rapprochement FI - OI

Après une première édition organisée en 2016 à Genève, un 2^e workshop visant à réunir des représentants des fédérations sportives internationales basées dans le canton de Vaud et des organisations internationales dont le siège est à Genève s'est déroulé à Lausanne en octobre 2017. Plus de 130 représentants des milieux sportifs, de la société civile tel que le Bureau international du travail, ainsi que des ONG et les Universités de Lausanne et Genève étaient présents pour traiter de diverses thématiques liées aux objectifs de développement durable adoptés par l'Assemblée générale des Nations Unies en 2015.

8 séminaires pour les fédérations

2017 a été une année record en termes de participation aux 8 séminaires annuels que le Canton de Vaud et la Ville de Lausanne offrent aux employés des fédérations et organisations sportives internationales qui ont leur siège dans la région. Les thèmes abordés allaient du système de contrôle financier à l'utilisation des médias sociaux en passant par l'élaboration des contrats avec les villes hôtes d'événements. 378 personnes issues de 48 entités sportives ont été comptabilisées. Le taux de satisfaction vient expliquer l'augmentation du nombre de participants, puisque celui-ci obtient la moyenne de 4.4 sur la note de 5. C'est aussi avec ce type de valeur ajoutée que la position de Lausanne et du canton comme capitale mondiale de l'administration du sport est renforcée.

Fédérations = 1'742 postes de travail

Un recensement des effectifs au sein des fédérations et organisations sportives internationales présentes dans le canton de Vaud a été réalisé courant 2017. Le décompte effectué a permis de constater une création de 223 nouveaux postes temps plein entre 2014 et 2016. Ainsi, 1'742 ETP ont été comptabilisés au 31.12.2016 (1'519 en 2014).

La promotion de la relève sort de J+S

Suite à la révision partielle des ordonnances sur l'encouragement du sport, la promotion de la relève a été transférée de Jeunesse+Sport à Swiss Olympic depuis le 1^{er} janvier 2018.

Les reconnaissances « entraîneurs de la relève » ont par conséquent disparu, mais ils continuent de faire valoir leur reconnaissance de moniteur J+S dans la discipline concernée.

Concernant la formation continue, les formations continues spécifiques « Promotion de la Relève » ont été abandonnées, mais les modules de perfectionnement pour moniteurs J+S restent d'actualité au moins tous les 2 ans. Ces cours sont organisés par les cantons et les fédérations.

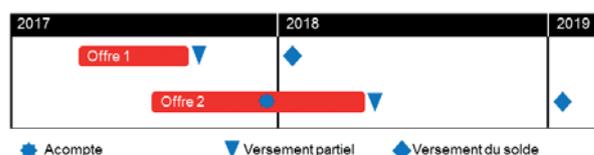
S'agissant de l'annonce des cours et des camps, J+S ne fait plus de distinction entre le sport populaire et le sport d'élite ou de la relève. Toutes les structures sportives liées à J+S (à l'exception du groupe d'utilisateurs 3) peuvent donc annoncer leurs activités selon les conditions actuelles.

Cette (nouvelle) modification majeure dans le programme fédéral Jeunesse+Sport a nécessité d'importants efforts de communication et de changement des pratiques de la part des services cantonaux qui sont autorité d'application.

Nouvelles indemnités J+S

Un nouveau système de versement pour les offres J+S (cours et camps) a été décidé par l'Office fédéral du sport dès le 1^{er} janvier 2017. Depuis cette date, la subvention fédérale est versée en deux fois.

Le premier versement est effectué après la clôture de l'offre. Il s'élève à 80% de la subvention totale. Tout ou partie du solde de 20% est versé au début de l'année suivante, en fonction du disponible budgétaire de l'OFSP. Cette manière de faire a pour objectif d'éviter que l'OFSP ne doive demander au Parlement fédéral une rallonge budgétaire en cours d'exercice comptable pour pouvoir verser le 100% des sommes promises. Désormais, seul 80% de la somme est promise.



Cette modification majeure a nécessité un grand travail de communication auprès de tous les bénéficiaires concernés (écoles, clubs, etc.). Elle a aussi débouché sur une profonde réorganisation du travail administratif du SEPS et une adaptation du logiciel informatique.

Plus de travail = plus de subventions Jeunesse+Sport dans le canton

Le programme fédéral Jeunesse+Sport prévoit que les cantons forment des moniteurs (=entraîneurs) et coachs (=responsables administratifs) dans plusieurs dizaines de sports. Ensuite, lorsque les coachs enregistrent les entraîneurs et leurs activités (de clubs, d'écoles) dans la base de données fédérale, cela déclenche des subventions de l'Office fédéral du sport.

En 2006, le secteur J+S Vaud du SEPS a formé 1'721 personnes en qualité de moniteur ou coach; en 2017, ce chiffre se monte à 3'396. Cela génère une augmentation importante des subventions fédérales annuelles, puisque celles-ci ont passé de 2,855 millions en 2006 à 6,954 millions, soit + 243% au bénéfice des clubs sportifs et écoles vaudoises en 11 ans!

